CONCOURS EDUCATEUR PRINCIPAL – SESSION 2025

Nom et prénom du candidat : N° SOUS				
Date et heure de passage :				
GRILLE D'EVALUATION D'ORAL	++	+	-	
 1 – Capacité à communiquer et à présenter son projet professionnel Pendant la présentation : capacité à exposer de façon structurée et avec clarté son parcours (postes, activités, formations, projet professionnel) et respect de la durée maximale de 10 minutes. Pendant les échanges : écoute, expression, argumentation, aisance (aptitud à rendre l'exercice vivant et dynamique), capacité à convaincre. Projet professionnel : projection, motivation. Note :/ 6 points 	łe			
 2 – Capacité à expliciter son action éducative Capacité à démontrer la maitrise de l'exercice des missions au sein d'un équipe. Capacité à expliquer sa pratique professionnelle. Capacité à analyser des situations complexes. Capacité à interroger sa pratique professionnelle. Capacité à impulser et développer des projets et à repérer et mobiliser le partenaires. Capacité à comprendre l'articulation entre les différents partenaires de parcours d'un mineur Note :/7 points 	S			
 3 – Connaissance de l'institution PJJ et de son environnement professionnel Capacité à identifier les orientations actuelles de la PJJ. Capacité à repérer et à s'adapter aux évolutions de son environnement professionnel, être proactif et force de proposition. Capacité à travailler en pluridisciplinarité, à s'inscrire dans la ligne hiérarchique, à représenter l'institution, à faire preuve d'une posture et d'un positionnement institutionnel adapté. Incarner le sens du service public et les valeurs de la République. 				

Points forts	Points faibles				
MOTIVATION DE LA DECISION					
Eléments à signaler sur le déroulement de l'entretien :					
	Notation :	/20			
	L				
SIGNATURE DES TROIS MEMBRES DU JURY / MERCI D'INDIQUER VOTRE NOM EN CAPITALES					